



**COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU 25 mars 2019**

Étaient présents : M. SCHERER Sylvain, Maire, Mme PHILLODEAU Jocelyne, M. HAMON Rémi, Mme SERENNE Valérie, Mme BOUSSEAU Marie-Line, Jacques CHAIGNEAU, M. FOUCHER Pierre-Michel, Adjoint, Mme DOUSSET Noëlle, M. GUIBOUIN Thierry, M. MORANTIN Michel, Mme QUELLEUX Anne-Françoise, Mme LEFEVRE Yolande, M. LE LOHE Fabrice, Mme LERAULT Marylène, M. LHERMITE Denis, Mme MORVAN Isabelle, M. Jean L'HOTELIER, M. PEZET Thierry, Jean M. PILLOT Axel, M. ROCHAIS Pierre-Yves.

Etaient absents représentés : Mme Thierry GUIBOUIN représenté par Jocelyne PHILLODEAU ; Mme Isabelle MORVAN représenté par Axel PILLOT.

Étaient absents : Mme ARNAUDEAU Nadia, M. HAILLOT Laurent

A été élu secrétaire de séance : Thierry PEZET

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11 février 2019

- 1 - Adhésion à Polleniz
- 2 – Achat d'une parcelle de l'emplacement n°26 situé derrière l'école Alexis Maneyrol
- 3 - Achat de la parcelle du lotissement LE CLOSEREAU
- 4 - LIEUDITS LE RUAUD DU MOULIN ET LE PILORI : modification
- 5 - Vote des taux d'imposition
- 6 - Financement des écoles publiques et privées
- 7 - Vote des comptes de gestion 2018
- 8 - Vote des comptes administratifs 2018
- 9 - Affectation des résultats 2018
- 10 - Vote du budget principal 2019
- 11 - Vote du budget annexe 2019

QUESTIONS DIVERSES

TRAITEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

1 ADHESION DE LA COMMUNE A POLLENIZ

Monsieur Pierre-Michel FOUCHER explique que POLLENIZ organise et anime des actions de luttes collectives et de surveillance contre le Ragondin et le Rat musqué. Ces deux espèces de rongeurs se sont totalement acclimatées au paysage ligérien et au climat océanique. Les niveaux de populations sont très élevés. La stratégie de lutte basée sur le piégeage, avec une forte animation du réseau de piégeurs, permet d'afficher un bilan annuel de captures dépassant 300 000 individus.

A ce titre, il est proposé au conseil municipal de ré-adhérer à Polleniz pour l'année 2019 (montant de l'adhésion 580€). Ce coût ne comprend pas les achats de cages et le coût des captures.

Pour information, en 2018, les montants versés par la commune à Polleniz ont été les suivants :

- Contrôle de l'évolution de la population des rongeurs : 70,81€
- Capture des ragondins : 3774€
- Adhésion Lutte collective 2018 contre les espèces envahissantes : 569€
- Adhésion Lutte collective 2018 contre les rongeurs aquatiques 37,33€
- Achat de cages à ragondins : 450€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **RE-ADHERER** à Polleniz pour l'année 2019

2- PASSATION DE L'ACTE NOTARIE RELATIF A L'ACHAT DES PARCELLES AH 753 et AH 755 POUR LEUR PARTIE SITUEE EN EMPLACEMENT RESERVE N°26.

Monsieur Sylvain SCHERER rappelle que dans le cadre de son projet d'aménagement de l'espace situé à l'arrière de l'école Alexis Maneyrol, la Commune entreprend de finaliser l'acquisition des parcelles situées en emplacement réservé.

Les propriétaires ont donné leur accord pour la vente à la Commune des parcelles AH 753 et AH 755 pour la partie de ces parcelles située en emplacement réservé n°26 représentant une surface d'environ 264 m² (représenté sur le plan en Annexe).

La cession à intervenir aura lieu aux conditions ordinaires de fait et de droit moyennant un prix de 6000€ net vendeur (frais de bornage et d'acte à la charge de la commune).

La commune s'engage à prendre en charge la mise en place d'une clôture en limite séparative ainsi que la mise en œuvre d'une haie et d'un enrobé sur le terrain des propriétaires.

En outre, la commune s'engage à ne pas prévoir le stationnement des cars sur la voie à créer devant la propriété des vendeurs.

Conformément à l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal se prononce ce jour sur cette acquisition.

La société CDC CONSEILS a d'ores et déjà effectué les opérations de bornage. L'acte d'acquisition sera passé dans la forme notariée auprès de l'office notarial de Maître Fabrice RIGAUD, 17, place de l'Eglise à Frossay.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

DECIDER l'achat des parcelles AH 753 et AH 755 pour la partie de ces parcelles située en emplacement réservé n°26 représentant une surface d'environ 264 m² dans les conditions précisées ci-dessous.

AUTORISER Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant et tous les documents afférents à cette affaire.

3 – ACHAT DE LA PARCELLE DU LOTISSEMENT LE CLOSEREAU

Monsieur le Maire dit que l'association syndicale du Coteau du Closereau, en charge de la gestion du lotissement du Closereau, propose à la Commune de Frossay d'acheter le petit chemin qui borde la route du Closereau (parcelle 349 pour sa partie longeant la voie).

Ce chemin, propriété du lotissement, viendrait s'inscrire dans le projet de chemin piétonnier communal puisqu'il vient en prolongement du cheminement existant sur les parcelles 152 et 150 (communales) puis 215 (privée).

De plus, le chemin en vente étant utilisé par les enfants de plusieurs lieudits pour se rendre à l'arrêt de car scolaire, il est pertinent que celui devienne communal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **PROCEDER** à l'achat de la partie de la parcelle 349 pour sa partie longeant la route du Closereau pour un euro symbolique (frais de bornage et frais de notaire à charge de la commune),
- **AUTORISER** le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour cet achat,
- **SIGNER** l'acte notarié correspondant.

4 – LIEUDITS LE RUAUD DU MOULIN ET LE PILORI : MODIFICATION

Monsieur Rémi HAMON précise que suite à des problèmes de distribution du courrier postal, il est proposé de modifier l'organisation des lieudits Le Ruaud du Moulin et Le Pilori.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **RATTACHER** au lieudit Le Pilori, les propriétés cadastrées AI 518, 89, 539 et 538 initialement situées au lieudit Le Ruaud du Moulin.

Par conséquent, le lieudit Le Ruaud du Moulin ne concernera que la propriété cadastrée ZH n°75.

5 - FINANCEMENT DES ECOLES PUBLIQUES ET PRIVEES

Les tarifs suivants sont proposés concernant les affaires scolaires :

ECOLES PUBLIQUES ET PRIVEES	
- Fournitures scolaires par élève et par an	30,00 €
- Activités extra-scolaires par élève et par an	25 €
- Livres par élève et par an	25 €

PARTICIPATION ELEVES HORS COMMUNES – MONTANT PAR ELEVE	
<i>Ce montant constitue un montant maximum pour la prise en charge du coût de fonctionnement des établissements scolaires de 1^{er} degré des autres communes après accord de la dérogation.</i>	
	Maternelle 1362,97€
	Primaire 261.79€

ECOLE PRIVEE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	
	Maternelle 1362,97€
	Primaire 261.79€
- Part. frais de fonctionnement par élève par an	

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES HORS COMMUNE -	
<i>La somme allouée sera versée aux établissements scolaires sur présentation de justificatifs</i>	
- Sorties scolaires par collégien	10,00 €
- Séjours par collégien	22,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **ADOPTER** les tarifs 2019 tels que présentés dans le tableau présenté ci-dessus pour l'année scolaire.

6 - TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES - 2019

Monsieur Jacques CHAIGNEAU propose de maintenir le taux des taxes ce que l'équipe municipale s'était engagée à faire en début de mandat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **MAINTENIR** les taux pratiqués en 2018 pour la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Libellé	Taux appliqués par Décision du Conseil
Taxe d'habitation	19,13%
T.F.B	20,26%
T.F.N.B	46,03%

7 – VOTE DES COMPTES DE GESTION 2018

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur municipal a repris dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **APPROUVER** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

8 – VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Monsieur Jacques CHAIGNEAU présente le compte administratif 2018 qui peut se résumer ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement :

Chapitres	Compte administratif 2017	Budget 2018	Compte administratif 2018	% evolution CA 2018/CA 2017
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	720 766,42 €	808 108,00 €	641 990,90 €	-10,9%
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	778 542,67 €	793 410,00 €	724 904,45 €	-6,9%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	122 277,87 €	151 620,00 €	149 280,87 €	22,1%
022 - DEPENSES IMPREVUES	- €	81 813,00 €	- €	
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- €	206 701,59 €	- €	
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	6 912,33 €	225,33 €	225,33 €	-96,7%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	226 827,44 €	257 019,08 €	253 108,35 €	11,6%
66 - CHARGES FINANCIERES	36 864,85 €	35 000,00 €	33 333,88 €	-9,6%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	150,00 €	21 500,00 €	15 093,24 €	9962,2%
Total Dépenses	1 892 341,58 €	2 355 397,00 €	1 817 937,02 €	-3,9%

Chapitres	Compte administratif 2017	Budget 2018	Compte administratif 2018	% evolution CA 2018/CA 2017
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	26 820,26 €	55 000,00 €	55 000,00 €	105,1%
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	25 286,09 €	5 000,00 €	21 206,89 €	-16,1%
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	26 127,22 €	22 000,00 €	7 988,77 €	-69,4%
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	220 890,52 €	180 900,00 €	194 213,45 €	-12,1%
73 - IMPOTS ET TAXES	1 183 705,66 €	1 138 819,00 €	1 212 644,62 €	2,4%
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	961 877,60 €	927 378,00 €	963 571,48 €	0,2%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	26 840,34 €	26 300,00 €	24 021,40 €	-10,5%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 019,93 €	- €	11 554,31 €	-17,6%
Total Recettes	2 485 567,62 €	2 355 397,00 €	2 490 200,92 €	0,2%

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	593 226,04 €	- €	672 263,90 €	13,3%
--------------------------------	---------------------	------------	---------------------	--------------

Section d'investissement :

Chapitres	Compte administratif 2017	Budget 2018	Compte administratif 2018
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	26 127,22 €	22 000,00 €	7 988,77 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	48 750,42 €	71 665,00 €	71 597,94 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	128 560,96 €	132 000,00 €	131 473,55 €
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 362,88 €	21 720,00 €	12 227,55 €
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	- €	14 000,00 €	14 000,00 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	148 261,95 €	493 016,39 €	221 884,52 €
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	68 091,85 €	886 464,27 €	401 643,44 €
45 - OPERATIONS POUR COMPTES DE TIERS	- €	112 000,00 €	- €
Total Dépenses	427 155,28 €	1 752 865,66 €	860 815,77 €

Chapitres	Compte administratif 2017	Budget 2018	Compte administratif 2018
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	202 996,08 €	560 618,70 €	560 618,70 €
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- €	206 701,59 €	- €
024 - PRODUITS DE CESSIONS	- €	17 000,00 €	- €
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	6 912,33 €	225,33 €	225,33 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	48 750,42 €	71 665,00 €	71 597,94 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	609 763,60 €	583 226,04 €	626 789,53 €
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	116 208,00 €	201 429,00 €	218 896,91 €
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 143,55 €	- €	- €
45 - OPERATIONS POUR COMPTES DE TIERS	- €	112 000,00 €	- €
Total Recettes	987 773,98 €	1 752 865,66 €	1 478 128,41 €

SOLDE D'INVESTISSEMENT	560 618,70 €	- €	617 312,64 €
-------------------------------	---------------------	------------	---------------------

BUDGET DES LOCAUX COMMERCIAUX :

Section de fonctionnement :

Chapitre	Compte administratif 2017	Total budgeté 2018	Compte Administratif 2018	% evolution CA 2018/CA 2017
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	930,00	8 350,00	2 095,72	125,3%
022 - DEPENSES IMPREVUES	0,00	1 000,00	0,00	
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	2 350,00	0,00	
Total : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	930,00	11 700,00	2 095,72	125,3%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	11 561,72	11 700,00	11 752,34	1,6%
Total : RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 561,72	11 700,00	11 752,34	1,6%
SOLDE SECTION FONCTIONNEMENT	10 631,72	0,00	9 656,62	-9,2%

Section d'investissement :

Chapitre	Compte administratif 2017	Total budgeté 2018	Compte Administratif 2018
DEPENSES INVESTISSEMENT			
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	20 842,62	0,00	0,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	5 000,00	0,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	10 983,65	0,00
Total : DEPENSES INVESTISSEMENT	20 842,62	15 983,65	0,00
RECETTES INVESTISSEMENT			
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	3 001,93	3 001,93
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	2 350,00	0,00
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	23 844,55	10 631,72	10 631,72
Total : RECETTES INVESTISSEMENT	23 844,55	15 983,65	13 633,65
SOLDE SECTION INVESTISSEMENT	3 001,93	0,00	13 633,65

Le Maire ayant quitté la salle et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de M. CHAIGNEAU Jacky, Adjoint aux Finances,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide pour le budget principal et pour le budget annexe, à l'unanimité de :

- **APPROUVER** les comptes administratifs 2018 pour le budget principal et le budget annexe locaux commerciaux,
- **CONSTATER** les identités de valeurs avec les indications des Comptes de Gestion du Receveur Municipal,
- **ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

9 – AFFECTATION DES RESULTATS 2018

BUDGET PRINCIPAL

RESULTATS 2018 et AFFECTATION DES RESULTATS sur 2019				
RESULTAT 2018	SECTION			TOTAL
	Fonctionnement	Investissement		
	Année 2018	Année 2018	Reste à Réaliser	
Recettes de l'exercice	2 435 200,92	917 509,71	419 214,52	3 771 925,15
Dépenses de l'exercice	1 817 937,02	860 815,77	298 597,61	2 977 350,40
Résultat de l'exercice 2018	617 263,90	56 693,94	120 616,91	794 574,75
Résultat 2017 repris	55 000,00	560 618,70		
	672 263,90	617 312,64	120 616,91	
	OK	OK		
PROPOSITION REPRISE DES RESULTATS SUR 2019	SECTION			
	Fonctionnement	Investissement		
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2018 AFFECTE EN INVESTISSEMENT	592 263,90		672 263,90	
Report en fonctionnement RF c/002	80 000,00			
Reprise résultat d'investissement		617 312,64		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **AFFECTER** une partie de l'excédent de fonctionnement 2018 en section d'investissement (compte 1068) pour un montant de 592 263,90€ ce qui permettra de financer les projets d'investissement à venir, le solde (80 000€) restant affecté à la section de fonctionnement.

BUDGET ANNEXE LOCAUX COMMERCIAUX

RESULTATS 2018 et AFFECTATION DES RESULTATS sur 2019

RESULTAT 2017	SECTION			TOTAL
	Fonctionnement	Investissement		
	Année 2018	Année 2018	Reste à Réaliser	
Recettes de l'exercice	11 752,34	10 631,72		22 384,06
Dépenses de l'exercice	2 095,72			2 095,72
Résultat de l'exercice 2018	9 656,62	10 631,72	,00	20 288,34
Résultat 2017 repris	,00	3 001,93		3 001,93
Résultat cumulé	9 656,62	13 633,65	,00	23 290,27

--	--	--	--	--

PROPOSITION REPRISE DES RESULTATS SUR 2018	SECTION		
	Fonctionnement	Investissement	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2018	9 656,62		9 656,62
AFFECTE EN INVESTISSEMENT			
Report en fonctionnement RF c/002	0,00		
Reprise résultat d'investissement		13 633,65	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **AFFECTER** la totalité de l'excédent de fonctionnement 2018 en section d'investissement (compte 1068)

10 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2019

Présentation par Monsieur Jacques CHAIGNEAU du budget pour l'exercice 2019 s'équilibrant comme suit :

o **Section de fonctionnement :**

Chapitre	Total budgété 2018	Compte Administratif 2018	BP 2019
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	808 108,00	641 990,90	787 433,00
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	793 410,00	724 904,45	761 520,00
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	151 620,00	149 280,87	179 310,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	81 813,00	0,00	68 400,00
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	206 701,59	0,00	273 310,00
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	225,33	225,33	692,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	257 019,08	253 108,35	309 086,00
66 - CHARGES FINANCIERES	35 000,00	33 333,88	30 000,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 500,00	15 093,24	5 000,00
Total : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 355 397,00	1 817 937,02	2 414 751,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	55 000,00	55 000,00	80 000,00
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	5 000,00	21 206,89	10 000,00
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	22 000,00	7 988,77	20 000,00
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	180 900,00	194 213,45	181 115,00
73 - IMPOTS ET TAXES	1 138 819,00	1 212 644,62	1 181 888,00
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	927 378,00	963 571,48	916 903,00
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	26 300,00	24 021,40	24 845,00
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	11 554,31	0,00
Total : RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 355 397,00	2 490 200,92	2 414 751,00
SOLDE SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	672 263,90	0,00

○ **Section d'investissement :**

Chapitre	Total budgété 2018	Compte Administratif 2018	BP 2019	Reports de Crédits	Total budgété 2019
DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
020 - DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	105 000,00	0,00	105 000,00
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	22 000,00	7 988,77	20 000,00	0,00	20 000,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	71 665,00	71 597,94	17 034,10	0,00	17 034,10
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	132 000,00	131 473,55	135 000,00	0,00	135 000,00
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 720,00	12 227,55	55 745,60	0,00	55 745,60
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	14 000,00	14 000,00	1 200,00	0,00	1 200,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	493 016,39	221 884,52	485 083,80	142 874,55	627 958,35
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	886 464,27	401 643,44	952 566,05	44 557,63	997 123,68
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	112 000,00	0,00	0,00	111 165,43	111 165,43
Total : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 752 865,66	860 815,77	1 771 629,55	298 597,61	2 070 227,16
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	560 618,70	560 618,70	617 312,64	0,00	617 312,64
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	206 701,59	0,00	273 310,00	0,00	273 310,00
024 - PRODUITS DES CESSIONS	17 000,00	0,00	11 800,00	0,00	11 800,00
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	225,33	225,33	692,00	0,00	692,00
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	71 665,00	71 597,94	17 034,10	0,00	17 034,10
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	583 226,04	626 789,53	730 863,90	0,00	730 863,90
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	201 429,00	218 896,91	0,00	308 049,09	308 049,09
45 - OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	112 000,00	0,00	0,00	111 165,43	111 165,43
Total : RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 752 865,66	1 478 128,41	1 651 012,64	419 214,52	2 070 227,16
SOLDE SECTION INVESTISSEMENT	0,00	617 312,64	-120 616,91	120 616,91	0,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **ADOPTER** la section de fonctionnement en équilibre à hauteur d'un montant de : 2 414 751€
- **ADOPTER** la section d'investissement en équilibre à hauteur d'un montant de : 2 070 227.16€

11 – VOTE DU BUDGET ANNEXE 2019

Présentation du budget pour l'exercice 2019 s'équilibrant comme suit :

○ **Section de fonctionnement :**

Chapitre	Total budgété 2018	Compte Administratif 2018	BP 2019
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 350,00	2 095,72	7 400,00
022 - DEPENSES IMPREVUES	1 000,00	0,00	0,00
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 350,00	0,00	4 600,00
Total : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 700,00	2 095,72	12 000,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	11 700,00	11 752,34	12 000,00
Total : RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 700,00	11 752,34	12 000,00
SOLDE SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	9 656,62	0,00

o **Section d'investissement :**

Chapitre	Total budgété 2018	Compte Administratif 2018	BP 2019
DEPENSES INVESTISSEMENT			
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 000,00	0,00	0,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 983,65	0,00	27 890,27
Total : DEPENSES INVESTISSEMENT	15 983,65	0,00	27 890,27
RECETTES INVESTISSEMENT			
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	3 001,93	3 001,93	13 633,65
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 350,00	0,00	4 600,00
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	10 631,72	10 631,72	9 656,62
Total : RECETTES INVESTISSEMENT	15 983,65	13 633,65	27 890,27
SOLDE SECTION INVESTISSEMENT	0,00	13 633,65	0,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **ADOPTER** la section de fonctionnement en équilibre à hauteur d'un montant de : 12 000€
- **ADOPTER** la section d'investissement en équilibre à hauteur d'un montant de : 27 890,27€

12 - CONVENTION DE PARTENARIAT FAVORISANT LA DISPONIBILITE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE

Monsieur Sylvain Scherer explique que compte tenu de la nécessité de consolider le maillage territorial de proximité, basé sur l'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires, et des difficultés rencontrées par ces derniers pour concilier vie de famille et missions opérationnelles, les parties souhaitent formaliser un partenariat afin d'améliorer la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.

La présente convention vise à préciser les conditions et modalités en respect desquelles les sapeurs-pompiers volontaires, déclenchés pour une mission opérationnelle, bénéficient de la possibilité de laisser leur(s) enfant(s) au sein de la structure d'accueil, en l'occurrence le restaurant scolaire pour ce qui concerne la commune de Frossay.

La convention repose sur les principes suivants :

- Le sapeur-pompier volontaire est autorisé, lorsqu'il est engagé en intervention avant d'avoir pu récupérer son (ses) enfant(s) aux horaires de fin de classe, à laisser ce(s) dernier(s) au sein de la structure d'accueil.
- Le sapeur-pompier volontaire devra s'organiser afin que son ou ses enfant(s) soient récupéré(s), à maxima, pour l'horaire de fin de fonctionnement de la structure d'accueil.
- Les frais afférents seront pris en charge par le gestionnaire du service concerné

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- **APPROUVER** les termes de la convention,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Tableau des emprunts. M. Chaigneau explique l'état des emprunts et l'objectif atteint de désendettement de la commune :

	CAPITAL RESTANT DU	AU	Durée résiduelles (en années)	BUDGET 2019	Capital 2019	Intér
MIN230537EUR - DEXIA Restructuration école	73 526,57 €	01/01/2019	7,09	11 900,24 €	8 809,10 €	3 091,
MIN247533EUR - DEXIA Restaurant scolaire	245 619,14 €	01/01/2019	9,25	31 866,30 €	21 800,82 €	10 061,00 €
VION247534EUR - DEXIA Place DE GAULLE	99 875,00 €	01/01/2019	8,42	15 882,61 €	11 750,00 €	4 132,
6601 10057801 - CREDIT MUTUEL structuration et extension école	38 138,23 €	01/01/2019	1,37	25 968,40 €	25 284,47 €	683,9
6811 10057803 - CREDIT MUTUEL Extension école	216 373,52 €	01/01/2019	9,79	25 614,72 €	18 492,13 €	7 122,
31100010057805 - CREDIT MUTUEL Extension école	275 442 €	01/01/2019	11,31	26 195,84 €	22 054,26 €	4 141,
311 00010057806 - CREDIT MUTUEL TRACTEUR	52 858,33 €	01/01/2019	1,78	26 757,28 €	26 284,02 €	473,2
TOTAL				164 185,39 €	134 474,80 €	29 711 €

M. CHAIGNEAU rappelle l'absence de nouveaux emprunts au cours du mandat et des investissements menés grâce à l'autofinancement.

- 2) Elections européennes : 26 mai. Monsieur le Maire précise qu'un tableau de l'organisation du jour J sera communiqué aux conseillers.
- 3) Opération pouvoir d'achat : Monsieur le Maire explique son idée de distribuer 25€ à chaque citoyen frossetais le jour des élections européennes. Interrogée sur la question, la Préfecture a répondu qu'il n'était pas possible juridiquement pour une commune de procéder à une telle opération.

Ordures ménagères : la réunion a eu lieu la semaine dernière. Quelques remarques ont été faites sur Frossay.

Certains ont demandé à payer la redevance des ordures ménagères au poids. Une autre a remarqué qu'une personne seule payait très cher.

Le choix de la place du Calvaire comme point de dépôt des déchets a été critiqué. Concernant les points de collecte : une remontée des remarques de la population sur la localisation des bacs peut se faire en mairie, les éléments sont ensuite transférés à la CCSE.

M. Lhotelier critique le fait que ces bacs ne soient pas enterrés car les gens risquent de déposer des débris autour des bacs.

Mme Quelleux reproche la situation des bacs à La Hamonais.

Mme Bousseau précise qu'un point sera fait sur la question de la localisation des bacs une fois qu'ils seront en service. Plus les gens trieront, moins le service coûtera à la collectivité.

- 4) La Direction de l'école publique a été reprise par Mme Caroline Leclerc pour quelques semaines.
- 5) L'inscription pour les transports scolaires se fait désormais sur internet (poste informatique en mairie). Les inscriptions devront se faire du 15-05 au 15-07. Sinon, les enfants ne seront pas pris en septembre.

Il a également été dit qu'il n'y aurait pas de points d'arrêt supplémentaires. L'organisateur des transports va limiter le nombre d'arrêts. Il a été constaté que les tarifs étaient plutôt avantageux (ex : gratuité des transports à partir du 3^{ème} enfant).

L'organisateur des transports demande que les zébras soient remis en place. Il prévient qu'un seul bureau sera désormais celui de Pornic.

- 6) Pot pour le départ en retraite de Josiane MORANTIN le 5 avril 2019.
- 7) 12 et 13 octobre 2019 : CONCOURS DE PECHE international ; une fiche doit être mise en place en mairie recensant la capacité de logements à FROSSAY spécialement pour cette rencontre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à

A Frossay, le 2 avril 2019



Le Maire,


Sylvain SCHERER